



OFFRE DE STAGE

Définition des besoins des caseyeurs bretons en matière d'appât et réalisation d'un cahier des charges en vue de la production d'appâts alternatifs

Lieu : basé à Rennes dans les locaux du CRPME de Bretagne

Durée : de 4 à 6 mois, entre mars et août 2025.

Niveau d'études : Bac +3/Bac +5

Indemnités : selon le barème en vigueur et frais de déplacement pris en charge.

Contexte

Le CRPME

Le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPME) de Bretagne est une organisation professionnelle de droit privé chargée de missions de service public. Regroupant l'ensemble des pêcheurs professionnels et éleveurs marins, il représente et assure la défense de leurs intérêts généraux auprès des pouvoirs publics. Il participe à la gestion des ressources halieutiques dans le cadre d'une pêche responsable et d'un développement durable. A ce titre, il met en œuvre des projets liés à la pêche durable : <https://www.bretagne-peches.org/>

Dans le cadre de ses missions d'appui scientifique et technique, le CRPME va mettre en œuvre un projet intitulé APPETIT.

Le projet APPETIT

La flotte de caseyeurs bretons, comptant environ 500 navires, utilise divers types d'appâts, principalement pour la pêche des bulots, des poulpes et des crustacés. Actuellement, ces appâts sont constitués de poissons et crustacés destinés à la consommation humaine, de déchets de poissons, et d'appâts manufacturés, principalement espagnols, dont la composition n'est pas connue.

L'utilisation de ces appâts pose plusieurs problèmes :

- Économiques : le coût élevé des appâts affecte la rentabilité des armements, avec des dépenses pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros par an. Le stockage par congélation des appâts ajoute un coût supplémentaire en raison de l'augmentation des prix de l'énergie.
- Sécurisation des approvisionnements : l'approvisionnement en appât est souvent saisonnier et certaines espèces servant à appâter peuvent être soumises à des quotas ou présenter des stocks en tension rendant l'approvisionnement incertain.
- Conservation / logistique : la nécessité de congélation ou réfrigération complique la conservation des appâts et requiert des infrastructures adaptées et coûteuses.
- Développement durable : l'utilisation de poissons et crustacés pouvant être consommés par les humains, et l'importation d'appâts étrangers, augmentent l'empreinte carbone et posent des défis écologiques.

A ce jour, il n'existe sur le marché français qu'un seul appât alternatif distribué par les Espagnols. Aussi, il semble opportun, pour des raisons économiques et de développement durable, de développer des appâts alternatifs pour les caseyeurs bretons.

Au travers du projet APPETIT, il s'agit de développer un/des appâts facilement portionnables et stockables, ne nécessitant pas de congélation, biosourcés composés de produits naturels dont l'approvisionnement est sécurisé. Le projet est coordonné par le CRPMEM Bretagne en partenariat avec IFREMER, IDMER (centre technique), les 4 CDPMEM bretons, NUTRI FUTURE PROD (entreprise spécialisée en alimentation animale et créateur d'une matrice novatrice à base de végétaux). Ce projet a été labellisé projet innovant par le Pôle Mer Bretagne-Atlantique.

Objectifs

Le stage proposé a pour principal objet de préciser de les besoins en matière d'appât des caseyeurs bretons de poulpes, homards, et bulots. Il s'agit de mieux connaître leurs pratiques actuelles en matière d'appât, de valoriser leurs connaissances empiriques sur cette thématique et de définir le cahier des charges des futurs appâts alternatifs. Pour ce faire, des focus-groups constitués de pêcheurs professionnels seront créés : 1 focus-group dans le 29 constitué de caseyeurs au poulpe, 1 focus-group dans le 56 constitué de caseyeur aux homards, 1 focus-group dans le 35 pour les caseyeurs de bulots, 1 focus-group dans le 22 pour les caseyeurs de homards

Missions

- Réaliser un enquête sur les pratiques actuelles des caseyeurs bretons en matière d'appât
- Recueillir les savoirs faire empiriques des pêcheurs concernant les appâts
- Rédiger un diagnostic sur les pratiques actuelles
- Identifier les freins à l'utilisation d'appâts alternatifs
- Co-animer avec les CDPMEM les focus-groups et assister les comités dans leur constitution
- Rendre compte des focus-groups et synthétiser les échanges
- Définir et rédiger un cahier des charges pour la création des futurs appâts alternatifs

Profil

- Master 1 ou 2 (cursus universitaire ou école d'ingénieurs) ou formation Intechmer

Compétences clés

- Capacité à réaliser des enquêtes et à animer des groupes
- Esprit de synthèse et compétences rédactionnelles
- Sens du relationnel.
- Sens de l'organisation et du travail tant en équipe que de manière indépendante.
- Capacité à travailler de façon polyvalente et autonome tout en rendant compte régulièrement.

Modalités

- Stage basé à Rennes ou Auray éventuellement. Déplacements fréquents sur les 4 départements bretons à prévoir.
- Des horaires de travail décalés à prévoir ponctuellement
- Transport : permis B et véhicule indispensable.
- Durée : de février/mars à juillet/août 2025 (5 à 6 mois) selon le calendrier de formation.
- Indemnités : en fonction de la législation en vigueur ; frais de déplacement pris en charge.
- Responsables de stage : Julien DUBREUIL/Astrid HIRSCH

Contact

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **au plus tard le 30 janvier 2025** par mail (objet : "Stage APPETIT ») à :

- Julien DUBREUIL jdubreuil@bretagne-peches.org
- Astrid HIRSCH ahirsch@bretagne-peches.org

Merci de préciser dans votre candidature vos disponibilités pour la réalisation du stage.

A noter que les entretiens auront lieu en visio le lundi 3 février 2025